

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF
COMMUNAL 2021

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune de Saint-Ignat

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	BP 2021
011 – Charges à caractère général	419 911,17 €
012 – Charges de personnel	272 900,00 €
014 – Atténuations de produits	12 000,00 €
023 – Virement section d'investissement	300 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	69 229,41 €
66 – Charges financières	2 666,13 €
67 – Charges exceptionnelles	300,00 €
042 – Dot amort immos incorp & corp	14 790,00 €
TOTAL	1 091 796,71 €

Recettes :

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	BP 2021
002 – Excédent reporté	344 895,94 €
013 – Atténuations de charges	8 000,00 €
70 – Produits des services	39 921,53 €
73 – Impôts et taxes	607 320,00 €
74 – Dotations et participations	75 642,24 €
75 – Autres produits gestion courante	14 900,00 €
77 – Produits exceptionnels	700,00 €
042 – Opération d'ordre	417,00 €
TOTAL	1 091 796,71 €

Chapitre 73 : la fiscalité

- Taxe sur le foncier bâti : 105 588,00 €
- Taxe sur le foncier non bâti : 61 934,00 €

Chapitre 74 : les dotations de l'état

Les dotations attendues de l'Etat s'élèvent à 75 642,24 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	BP 2021
001 – Déficit antérieur report	
20 – Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
204 – Subventions d'équipement versées	225 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	178 028,53 €
23 – Immobilisations en cours	390 000,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	12 287,36 €
040 – Opérations d'ordre	417,00 €
041 – Opérations patrimoniales	9 467,06 €
TOTAL	816 199,95 €

Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Travaux de voirie rue du Château d'Eau à « Champeyroux »
- Travaux de voirie à « Buxerolles »,

Etat de la dette :

- Travaux connexes au remembrement : 22 944,49 €

Capital restant dû en 2021 : 11 787,36 €

Recettes :

Elles se répartissent comme suit

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	BP 2021
001 – Solde d'exécution d'inv. reporté	101 612,32 €
13 – Subventions d'investissement	21 214,37 €
10 – Dotations fonds divers réserves	119 228,52 €
1068 – Excédent de fonctionnement	29 387,68 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	220 500,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	300 000,00 €
040 – Subv équip organismes publics	14 790,00 €
041 – Opérations patrimoniales	9 467,06 €
TOTAL	816 199,95 €

Les subventions d'investissements prévues :

- Travaux d'agrandissement de la cantine scolaire – acompte :
 - o Conseil départemental (FIC) : 6 875,62 €
 - o Etat (DETR) : 10 000,00 €

A SAINT-IGNAT, le 09 avril 2021